EN CHINE

Lettre de Chine

Le journal le *Temps* publie l'information suivante :

Notre collaborateur, M. Marcel Monnier, nous communique les extraits de lettres suivants, datés de Pékin :

20 mai. — [illegible] réel danger, on pourra peut-être, si le gouvernement chinois s'y prête, le conjurer. Les Chinois jusqu'ici n'ont rien fait ; peut-être même ont-ils encouragé le mouvement. D'un autre côté, il n'y a point d'entente entre les ministres, l'Angleterre et la Russie faisant de l'opposition. Mais depuis que les missions anglicane et américaine ont été incendiées, il y a deux jours, sir Claude et Conger marchent. La Russie, jusqu'à aujourd'hui, se faisait tirer l'oreille. Cependant il est bien probable qu'aujourd'hui les ministres sont tombés d'accord pour faire monter des escortes. Le besoin s'en fait plus sentir qu'en 1895...

Il résulte de cet extrait que les représentants de l'Europe ont tardé à tomber d'accord sur ce qu'exigeait la situation.

Au 20 mai, on semblait enfin se rendre à l'évidence et l'on se disposait à demander des gardes.

Vingt jours plus tard, le fil télégraphique était rompu, la capitale investie par des bandes rebelles et isolée du reste du monde.

Les cabinets européens à qui l'on a reproché de ne pas s'être rendu compte pendant longtemps de la gravité des événements sont, en vérité, bien excusables, puisque leurs représentants en Chine ont été si lents à se faire eux-mêmes une opinion définitive.

21 mai. — Vous êtes, par les télégrammes, au courant des faits extrêmement graves qui se passent à Pékin et aux environs. Notre situation n'est pas très claire et je commence à croire qu'il y a un réel danger. Les missionnaires, d'ici à une semaine, — eux d'abord nous ensuite. — seront passés à tabac. Ça serait, ma foi, fort désagréable.

Jusqu'ici, les « Boxeurs » et autres malandrins se sont contentés de brûler et de massacrer les chrétientés. Ils sont nombreux à Pékin, s'y agitent, collent des placards et distribuent des prospectus anti-étrangers. Fait assez grave : le bruit se répand et s'accrédite que nous empoisonnons les puits.

L'évêque a fait fermer les hôpitaux et dispensaires. Les salles de malades seront occupées par les nombreux chrétiens qui ont fui de Pao-Ting fou et des autres centres de massacre. La présence des malades, en cas d'émeute, eût été une sauvegarde pour les sœurs ; mais les chrétiens réfugiés chez elles ne pourront que leur être nuisibles. Quoi qu'il en soit, les missionnaires ont très peur...

Il y a eu hier un conseil de tous les ministres. Ils se sont pourtant décidés à faire une pression énergique sur le Tsong-li-Yamen. Il eût mieux valu faire monter des marins.

C'est d'ailleurs ce qui avait été fait déjà.

Les forces des puissances

Berlin, 6 juillet. — On dit ici qu'après entente, les puissances auraient décidé que la Russie et le Japon enverraient respectivement cent mille hommes en Chine. La France, l'Angleterre et l'Allemagne en enverraient chacune 20,000. Les autres puissances, dont les représentants ont été massacrés, coopèreraient avec les contingents français, allemand et anglais.

LES CHINOIS

préparent une longue campagne

Le *Daily Express* publie de Shanghaï la dépêche suivante :

« Les Chinois se préparent pour une longue campagne. Il y a quelques semaines, le consul général anglais a voulu se renseigner sur la destination des armes qui arrivaient en grandes quantités dans les ports chinois ; mais le commissaire indigène a répondu que sir Robert Hart lui avait défendu de rien révéler.

» Les princes de la maison impériale craignent maintenant d'être massacrés par ceux qu'ils ont si aveuglément appelés à leur secours. Des barricades ont été élevées autour du palais dont une seule porte reste ouverte pendant quelques heures seulement dans la journée.

Les troupes du général mahométan Yuan Shi-Kaï se joignent en masse aux Boxers

M. François au Tonkin

Paris, 6 juillet. — Le ministère des affaires étrangères communique une note annonçant que M. François, notre consul général au Yun-Nan, vient d'arriver à Lao-Kay, notre poste frontière du Tonkin, ramenant avec lui en bonne santé les Français. y compris les missionnaires qui étaient à Yun-Nan-Sen, la capitale du Yun-Nan.

C'est un télégramme de M. François lui-même, daté de Lao-Kay, 5 juillet, qui apporte cette heureuse nouvelle.

Chez la mère de M. Pichon

Le *XIXe Siècle* publie aujourd'hui la note suivante :

Un de nos collaborateurs, ami de lycée de M. S. Pichon, a vu hier la mère de notre ministre à Pékin. La pauvre femme, qui est âgée de 72 ans, attend avec angoisse des nouvelles : elle ne dort ni ne mange plus et est depuis le premier jour de cette horrible attente atteinte d'un zona fort douloureux.

Autour d'elle c'est un va et vient incessant des amis que son fils s'est fait dans le journalisme et à la Chambre. Elle nous a montré la lettre qu'elle a reçue par le dernier courrier. Quand elle est partie de Pékin, on était à la veille des évènements qui allaient acquérir une intensité si terrible. Après la longue lettre où sa femme racontait qu'elle avait reçu un phonographe, M. Pichon écrivait 4 lignes à sa mère, qu'il ne voulait pas inquiéter. Mais on y sent percer la vision du danger prochain et une sorte d'adieu à sa mère : « J'embrasse bien ma bien chère maman que je voudrais tant revoir, qu'elle sache bien qu'elle sera toujours ma chère maman et aura ma pensée. »

Les armements français

Formation d'un nouveau régiment de marche

Paris, 6 juillet. — Le ministre de la marine a décidé la formation d'un nouveau régiment de marche destiné à faire partie du corps expéditionnaire de Chine. Ce régiment formera le 18e régiment d'infanterie de marine.

CONSEILS AUX TROUPES

Paris, 6 juillet. — Le ministre de la marine a adressé aux corps de troupes devant faire partie du corps expéditionnaire de Chine, une notice sur la climatologie, l'hygiène, les productions et les ressources de la Chine septentrionale, et particulièrement de la région de Tien-Tsin à Pékin.

A PÉKIN

Les Européens sont perdus

Londres, 6 juillet. — Le journal le *Daily Mail* publie la dépêche suivante :

Shanghaï, 5 juillet. — On s'attend d'heure en heure à recevoir ici la nouvelle du massacre des ministres et de toute la population européenne.

Le tao-taï Yu a avoué aujourd'hui que, dans son opinion, la situation des Européens à Pékin était entièrement désespérée, et que s'ils n'avaient pas encore été mis à mort, ce n'était qu'une question d'heures.

Un des plus importants Chinois de la ville a reçu aujourd'hui par courrier, une lettre que j'ai vue. Elle annonce que les Boxers s'assemblent d'heure en heure en forces plus considérables dans Pékin ou autour de la capitale. Ils accourent de tous côtés.

Les nobles se sont rangés entièrement du côté des Boxers ; devant chaque palais de noble se trouve maintenant un autel boxer autour duquel se rassemblent les fidèles.

Des centaines de chrétiens chinois ont été massacrés par les hordes boxers.

Les tueries de chrétiens

Londres, 6 juillet. — Un journal de Londres, le *Daily Express*, dont les informations ne sont pas toujours très sérieuses, publie des dépêches d'après lesquelles les étrangers réfugiés à la légation anglaise furent vaincus et massacrés après un assaut des Boxers.

« Des hordes innombrables d'hommes, ivres de leur triomphe et rendus fous par la fureur, ont envahi la cour de la légation à travers les brèches qu'ils avaient faites aux murs, et, bien que beaucoup de Chinois fussent tués, les troupes étrangères étaient tellement accablées par *le nombre que leur sort fut décidé au moment* où la foule a fait irruption.

» Ils se sont jetés sur leur proie comme des bêtes sauvages et la cour fut convertie en abattoir, tandis que d'autres se répandaient à l'intérieur des bâtiments, et avec des cris perçants, achevaient leur horrible besogne.

Il confirme ensuite l'occupation du pouvoir par le prince Than et le suicide de l'empereur et de l'impératrice.

On remarquera que ce récit ne concorde pas absolument avec les dépêches reçues hier, qui annonçaient la folie de l'impératrice.

Toutes ces nouvelles ont évidemment, besoin d'être confirmées.

Voir la suite des Dépêches à la « Dernière Heure ».

Chronique Régionale

LES VERRIERS A VITRES du Nord

GRÈVE PROBABLE

L'usine Bellotte et Cie, fabricants de verre à Aniche, s'occupant tout spécialement des plaques photographiques n'est installée que depuis deux ans seulement. M. Bellotte est un ancien ouvrier coupeur d'Aniche qui, par son intelligence remarquable, créa dans la région cette spécialité des verres photographiques dont l'importance est devenue considérable.

L'ancien ouvrier coupeur placé à la tête d'une fabrique toute neuve paye actuellement à ses anciens camarades 40.000 francs de salaire par quinzaine. Il occupe 350 ouvriers dont 33 souffleurs.

Le 6 juin dernier son four qui, exceptionnellement fonctionnait depuis 19 mois, alors que d'ordinaire la durée d'un four est d'environ un an, dut subir d'importantes réparations.

Il faut six semaines pour opérer la réfection d'un four, mais M. Bellotte, au prix de gros sacrifices, *termina ses travaux* en dix-neuf jours et le 25 juin, il était prêt à rallumer.

Mais entretemps, le bruit avait couru dans la région que les ouvriers verriers allaient formuler d'importantes revendications et avant de rallumer le four-opération, qui ne coûte pas moins de 8 à 9,000 francs, M. Bellotte rassembla ses ouvriers afin de savoir s'ils consentiraient comme de coutume, le four une fois rallumé, à faire campagne complète.

Bien que n'ayant aucune plainte à formuler contre leur patron, leurs salaires, étant donnée la nature spéciale du travail, étant supérieur à ceux des camarades des autres usines, les ouvriers de M. Bellotte déclarèrent que, par esprit de solidarité ils ne reprendraient pas le travail.

Le 27 juin, le syndicat des verriers écrivait aux patrons sollicitant diverses modifications au travail. Il fut décidé qu'une entrevue aurait lieu à Valenciennes, le mercredi 4 juillet.

Elle eut lieu en effet sous la présidence de M. Hubert, de Marchiennes. Les délégués ouvriers ayant, paraît-il, donné de cette conférence — par suite probablement d'un malentendu — un récit inexact, les patrons verriers se sont de nouveau hier réunis à Douai et ont décidé de donner à la presse copie du procès-verbal de la conférence de Valenciennes. Le voici :

Un compte rendu erroné ayant paru dans quelques journaux au sujet d'une réunion qui a eu lieu entre les fabricants de verres à vitres et une délégation de leurs ouvriers, nous croyons devoir donner ci-dessous un résumé du procès-verbal de cette réunion afin de prouver que la discussion a été aussi complète que possible.

« Les ouvriers verriers à vitres ayant dans une lettre en date du 27 juin adressée aux fabricants, sollicité de ceux-ci une modification aux conditions du travail, les fabricants ont proposé qu'une entrevue ait lieu à ce sujet entre eux et une délégation ouvrière composée d'un ouvrier de chaque établissement. Cette proposition ayant été acceptée par les ouvriers, l'entrevue a eu lieu le mercredi 4 juillet, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Commerce à Valenciennes. »

La délégation ouvrière expose ses réclamations et développe ses arguments en faveur de chacune des revendications suivantes :

1° Suppression de la retenue faite sur les salaires pour le fendage ;

2° Suppression du nouveau règlement d'ordre intérieur ;

3° Suppression du travail du dimanche ;

4° Travail aux pièces pour les gamins ;

5° Unification des mesures d'équarissage ;

6° Tarif des souffleurs ;

7° Modification de la durée des engagements ;

8° Suppression des rebuts.

Après audition de la délégation ouvrière, le Président demande une suspension de séance pour permettre aux fabricants de se concerter entre eux.

A la reprise de la séance, lecture est donnée des réponses des fabricants.

En ce qui concerne les augmentations, aucune d'elles ne peut être appliquée sans avoir une répercussion sur les salaires de tous les ouvriers ; on ne peut toucher aux uns sans modifier les autres.

Les maîtres de verreries sont disposés à étudier l'application d'un nouveau tarif général des salaires, basé sur le travail aux pièces et sur les salaires actuels sans comporter d'augmentation, mais une pareille modification exige un travail trop complet pour qu'il puisse être résolu à bref délai.

Ils proposent donc de maintenir les conditions actuelles pour la campagne qui va commencer et d'étudier un nouveau tarif pour la campagne suivante.

La demande des ouvriers, relative à l'arrêt du travail le dimanche, de 2 heures de l'après-midi au lundi à 6 heures du matin, serait volontiers accueillie par les fabricants eux-mêmes si ce chômage était mis en usage dans les verreries belges.

Au sujet du nouveau règlement d'ordre intérieur, les sociétés de verreries tiennent à protester contre les imputations calomnieuses contenues dans des affiches récentes et à revendiquer leur responsabilité collective et unanime dans son élaboration.

Ce règlement n'est nullement un ancien règlement des verreries belges ; il a été formé de toutes pièces par la combinaison des divers règlements antérieurement en usage dans les verreries à potes françaises ; il a été modernisé pour pouvoir l'adapter au mode de travail actuel, mais il ne contient aucune innovation aux usages de la verrerie ; les ouvriers peuvent s'en rendre compte en prenant connaissance des anciens règlements ; certains articles sont même cités en séance à l'appui de cette affirmation.

Après avoir demandé la suppression du règlement, les délégués admettent la nécessité d'un règlement et font des observations au sujet de deux articles.

Les fabricants répondent que ces articles figurent sur les anciens règlements, mais que par esprit de conciliation ils proposent une rédaction nouvelle.

Relativement à la durée des engagements, les fabricants ne peuvent admettre des engagements d'un an avec résiliation facultative en prévenant un mois à l'avance ; les inconvénients qui découleraient de ce mode d'engagement seraient trop graves aussi bien pour les ouvriers que pour les fabricants.

Quant à la suppression des rebuts, les fabricants déclarent, après examen approfondi de la question, *ne rien pouvoir changer aux usages établis*

Avant de se séparer les fabricants expriment l'espoir que les ouvriers, se rendant compte des difficultés que l'industrie verrière rencontre comme fabrication et comme vente, reconnaîtront que la bonne entente doit être maintenue entre les deux facteurs de la production et que les ouvriers se souviendront aussi des augmentations qui ont été accordées pendant ces dernières années.

Après lecture, les fabricants ont signé et remis à la délégation un duplicata du procès-verbal qui, d'ailleurs, a été affiché dans chaque usine.

Les questions soulevées dans l'entrevue de Valenciennes méritent quelques explications.

1° *Suppression de la retenue faite sur les salaires pour le fendage.* — Autrefois — il y a une quinzaine d'années de cela — le souffleur devait fendre lui-même son canon. Pour s'épargner cette perte de temps il fut convenu qu'on lui adjoindrait un *fendeur*, ordinairement choisi parmi les vieux ouvriers, qu'il payerait, comme dans les filatures le fileur paye son rattacheur.

On paye le *fendeur* par une retenue de 12 à 15 francs sur le salaire sur souffleur et le maître verrier y ajoute un supplément raisonnable. Aujourd'hui les souffleurs réclament la suppression de la retenue.

2° *Suppression du nouveau règlement d'ordre intérieur.* — Les patrons ont fait pour toutes les usines un règlement identique : les ouvriers le repoussent quoique les maîtres verriers prétendent qu'à la pratique ils reconnaîtront que les prescriptions anciennes sont fort adoucies par le nouveau règlement.

3° *Suppression du travail du dimanche.* — Aucune explication n'est nécessaire.

4° *Travail aux pièces pour les « gamins ».* — Le « gamin » est l'ouvrier qui recueille avec la canne une quantité suffisante de matière en fusion pour la donner aux souffleurs. Il touche actuellement 250 à 280 francs.

5° *Modification des mesures d'équarissage.* — A Fresnes la marge à faire tomber sur le côté de la plaque de verre est de 12 centimètres, elle est de 10 à Aniche. Les ouvriers la voudraient uniforme.

6° *Tarif des souffleurs.* — Les souffleurs demandent un tarif uniforme.

7° *Modification de la durée des engagements.* — La mise en marche d'un four coûte extrêment chère et son entretien est évalué à 300 francs par jour. Actuellement les ouvriers sont engagés pour la durée d'une campagne, ordinairement fixée à 12 mois. Ils voudraient pouvoir chaque mois résilier les engagements.

Les patrons seraient ainsi parfois privés d'ouvriers peu de temps après la coûteuse mise en marche du four.

8° *Suppression des rebuts.* — Les vitres portant des défauts sont actuellement refusées et déduites du salaire. Les ouvriers demandent que la vitre leur soit comptée qu'elle soit bonne ou mauvaise.

On a vu, dans le procès-verbal publié plus haut, quelles avaient été les réponses des patrons à ces diverses réclamations.

La grève paraît imminente au fur et à mesure de la cessation des engagements des souffleurs.

Douze verreries sont en cause ; ce sont :

A Aniche, celles de MM. Bellotte et Cie, Paul *Hayez, Focqt frères, Caton et Cie, Lemaire* frères, Selle et Cie et la Société anonyme.

A Escautpont, la verrerie Wagret.

A Fresnes, la verrerie Renard et la verrerie Schmidt.

A Marchiennes, la verrerie Hubert.

A Bruai, la verrerie Hug.

Six verreries sont déjà arrêtées pour réparations ; elles ne reprendront probablement pas.

Le nombre des ouvriers intéressés est de 450 souffleurs dont le salaire minimum est de 500 francs par mois et 3000 ouvriers divers.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les différentes questions que soulève le conflit.

Au Palais Bourbon

Le secrétaire général de la questure

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Edouard Cornille, originaire de Lille, ancien officier d'infanterie et capitaine de mobiles pendant la guerre, qui occupait depuis de longues années les fonctions de trésorier à la Chambre des députés, vient d'être appelé par l'unanimité du Bureau de la Chambre aux hautes fonctions de secrétaire général de la questure.

Cette nomination sera accueillie avec plaisir par les nombreux amis que M. Ed. Cornille a conservés chez nous et nous sommes heureux de lui adresser nos amicales félicitations.

Organisation républicaine

Un de nos amis, vieux républicain, nous adresse un plan d'organisation du parti républicain qui, malheureusement, se heurtera, croyons-nous, à beaucoup de difficultés politiques. Nous le reproduisons, néanmoins, et le soumettons à ceux qui ont qualité pour agir et pour prendre des initiatives au nom de notre parti :

Il faudrait, à mon avis que plusieurs hommes énergiques s'occupent de fonder la *Fédération nationale des élus du Parti républicain.*

Cette Fédération devrait avoir son Comité central et administratif à Paris, et chaque département formerait un Comité d'action départemental avec des sous-comités d'arrondissements, de cantons et de communes.

Les municipalités républicaines, qui sont nombreuses dans toute la France, formeraient le trait d'union nécessaire avec les membres disséminés dans les localités.

Pour arriver à un bon résultat, un Bulletin mensuel donnant les indications et renseignements aux Municipalités devrait être créé.

Toutes les municipalités devraient y être abonnées et faire insérer les améliorations ou innovations qu'elles auraient pu accomplir, afin de servir d'exemple dans les localités républicaines ou autres.

Les Elus, soit comme sénateurs, députés, conseillers généraux ou d'arrondissements devraient également être abonnés d'office et faire connaître par la voix du Bulletin les réformes qu'ils ont en vue ou celles qui ont été proposées, etc.

Ce bulletin mensuel pourrait aussi contenir un appel aux municipalités républicaines pour les emplois vacants dans les administrations qui y afférent.

Mais à l'encontre de ce qui existe actuellement, au lieu de faire des conférences sur le même sujet, tel que les critiques des organisations cléricales ou autres du même genre ; il serait nécessaire que le Comité central puisse disposer d'un grand nombre de conférenciers orateurs, pour faire de la propagande administrative et uniforme dans l'intérêt général du Parti républicain national.

Ces conférenciers choisis parmi les sénateurs et députés républicains pourraient avoir (suivant leur cas spécial) à traiter telle ou telle autre question.

Par exemple la création de syndicats ouvriers, la formation des ligues républicaines, le recrutement des adhérents, la question des impôts, l'administration des œuvres de mutualité, l'établissement de bureaux gratuits de placement, la création de fédérations pour les entreprises nationales ou départementales, la création de sociétés pour le développement de l'industrie, du commerce, des arts et de la bienfaisance, etc.

Je ne puis ici entrer dans de plus longs détails, mais si le parti républicain national veut s'organiser, il est grand temps d'y penser. *Il faut l'union.*

Que des hommes comme MM. Lecomte, Debierre, Tribourdeaux, Jonnart et tant d'autres prennent l'initiative de ce mouvement, ils auront rendu un très grand service non seulement politique, mais aussi patriotique et surtout véritablement national ; car ce sera la consécration définitive de la fédération de tous les citoyens qui aiment la France et la République.

Garde à vous, républicains, et serrons les rangs au cri de : Vive la République !

Un vieux républicain observateur.

Obsèques de Mme Jules Guesde

Aujourd'hui a eu lieu, à onze heures, au four crématoire du Père-Lachaise, la cérémonie d'incinération du corps de Mme Guesde.

Des discours ont été prononcés par M. Roussel, maire d'Ivry, au nom du Conseil national du parti guesdite ; Malgrani, au nom des Agglomérations parisiennes du parti ; Vaillant, au nom du Parti socialiste révolutionnaire et de l'Alliance communiste ; Dufour, député de l'Indre ; Pastres, député du Gard ; Fournières, Delory, Mme Paule Minck.

Vacances scolaires

Les vacances scolaires de l'enseignement primaire commenceront :

1° Le lundi 6 août, au matin ;

Dans les écoles primaires supérieures ;

Dans les écoles élémentaires où seront ouverts des cours de vacances ;

Dans celles où il a été tenu des cours d'adultes l'hiver dernier ;

Dans celles où ont été organisées et où fonctionnent des œuvres complémentaires de l'école (associations, patronages, mutualités, sociétés de tir, etc.) ;

2° Le lundi 20 août, au matin :

Dans les écoles élémentaires qui ne figurent pas parmi celles qui précèdent ;

Dans les écoles maternelles à une seule classe ;

3° Le samedi 1er septembre, au matin :

Dans les écoles maternelles à plusieurs classes.

Elles finiront partout le 30 septembre.

Félicitations à des instituteurs

M. le Directeur départemental de l'Enseignement primaire a adressé ses félicitations :

A MM. Ventajou et Delimal, instituteur et adjoint à Merville ; Mlles Dindeleux, institutrice à Merville ; Delplanque, adjointe à Borre, et Decherf, adjointe à Rosendael, pour la bonne tenue de leurs classes et les résultats de leur enseignement ;

A. M. Krieger, instituteur à Noyelles-sur-Selle ; Mme Nolant, institutrice à Bachy, pour leur dévouement à l'œuvre des bibliothèques scolaires ;

A Mlle Floquet, institutrice à Famars, et M. Duvet, suppléant départemental, pour leur dévouement aux œuvres auxiliaires de l'école.

Les produits de la laïque

Douai, rue Fortier. — Le 1er mai, en se rendant en classe, l'élève Aurélie Péru, âgée de 11 ans, trouva, dans la rue de Bellain, un bracelet *en argent, qu'elle fut heureuse de remettre* bientôt entre les mains de sa propriétaire.

Le 16 mai, la jeune Amélie Lebecq, âgée de 8 ans 1/2, a trouvé, près de la Grande Place, un porte-monnaie contenant 5 fr. 15. Elle s'est empressée d'en faire la déclaration au commissariat de police et, le jour même, une apprentie venait le réclamer.

Fresnes, école de garçons. — Le 3 juin 1900, l'élève Désiré Fontaine, âgé de 10 ans, a trouvé sur la Grande Place, un porte-monnaie contenant 0 fr. 80, qu'il s'est empressé de remettre à son instituteur.

Neuf-Berquin, école de garçons. — Le jeudi 31 mai, le jeune Marcel Gontier, âgé de 11 ans, a trouvé, dans la rue du Moulin, une pièce de 2 fr., qu'il s'est empressé d'apporter à son instituteur.

Roubaix. — Au mois de janvier 1900, le jeune Nestor Bal, âgé de 13 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Devernay, 5, quittait l'école publique de garçons de la rue d'Hem, dirigée par M. Dupret, pour entrer au service du Crédit Lyonnais. Dans le courant du même mois, en vaquant à ses occupations, Nestor Bal trouva, dans la salle réservée au public, 2 billets de banque de 100 fr. qu'une cliente avait perdus. Il s'empressa de porter sa trouvaille à son chef. Le directeur du Crédit Lyonnais, à Roubaix, félicita vivement son jeune employé et le rétribua dès le premier mois.

Roubaix, rue Turgot, école de garçons. — Le dimanche 18 février, le jeune Troupeux, élève de l'école dirigée par M. Gaillard, a trouvé sur la voie publique, un porte-monnaie contenant 0 fr. 40, une bague en or et une médaille en argent. Il a déposé sa trouvaille entre les mains du commissaire de police du quartier.

Sars Poteries. — Le jeune Fernand Plantin, élève de l'école de garçons, a trouvé une pièce de monnaie d'argent sur la voie publique, et s'est empressé de la remettre à M. Heriem, son instituteur.

Wattrelos, école de garçons du Centre. — Le 7 avril 1900, les jeunes Georges et Henri Lepoutre, deux cousins, âgés de 11 ans, élèves de l'école publique dirigée par M. Demory, ont trouvé, dans la rue, un porte-monnaie contenant 7 fr. et un bijou de valeur. Ils se sont empressés de déposer leur trouvaille à la mairie, au bureau du commissaire de police.

Tourcoing. — Le 24 mars 1900, en revenant du catéchisme, le jeune Jean-Baptiste Defaut voulut monter dans une barque amarrée au bord d'une mare profonde. Le petit imprudent *tomba à l'eau, mais, se raccrochant à la barque,* il poussa des appels désespérés qui furent entendus par ses camarades. L'un d'eux, Albert Grenu, élève de l'école publique de la rue Neuve, dirigée par M. Fiatte, lui tendit la main, parvint à le retirer de sa situation critique et le reconduisit ensuite chez ses parents.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

A la chaudronnerie de MM. Fraignac et fils

Jusqu'ici la situation de la grève est la même dans l'établissement de MM. Faignac et fils.

Malgré cela, pourtant, il est plus que probable qu'elle se terminera lundi, le patron accordant ce que demandent les ouvriers, à la condition toutefois que ceux-ci fassent 61 heures de travail par semaine.

LE SPORT

JEU DE BALLE

A Marchiennes. — Dimanche 8 juillet, grande partie de 1re catégorie Valenciennes-Crespin contre St-Amand-Marchiennes. [illegible] ballodrome.

ROUBAIX

FÊTE NATIONALE

Voici le programme des fêtes et réjouissances qui seront offertes au public à l'occasion de la Fête Nationale.

La fête sera annoncée le 13 par des salves d'artillerie.

Le 14 juillet au matin, **distribution extraordinaire de secours aux indigents** inscrits au bureau de bienfaisance. — Amélioration de l'ordinaire des pensionnaires des Hospices. — Concours de pigeons voyageurs.

A 7 h. du matin, 12 concours de pinsons dans les quartiers : 300 fr. de prix. — Jeux populaires dans tous les quartiers.

A 9 h. du matin, au boulevard Gambetta, formation du défilé des élèves des écoles communales de garçons.

A 9 h. 1/2, sur la Grande-Place, **défilé des élèves des écoles communales.** — Mouvement d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot. Réception des instituteurs à la Mairie ; distribution de gâteaux dans les écoles communales.

A 10 heures, au Pont du Nouveau Monde, concours de pêche, 200 francs de prix en espèces.

A 10 heures, au Théâtre de Roubaix, à la « Paix », concours de chant individuel, 435 francs de prix ; chez Mme Vve Dominique-Poesseux et à la salle Philémon, concours de déclamation, 250 francs de prix.

A 10 h. 1/2, boulevard de Metz, formation du cortège, composé des sociétés subventionnées par la ville.

A 11 heures, défilé du cortège, par les rues de la Vigne, de l'Ommelet, la Grande-Rue et la Grande Place.

A 12 heures, réception des Commissions dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, vins d'honneur.

A 3 heures de l'après midi, au canal, boulevard Gambetta, joutes sur l'eau, 150 francs de prix.

A 5 h. 1/2, boulevard Gambetta, Fête de gymnastique, par la « Roubaisienne ».

De 3 à 6 heures, sur la Grande Place, **lancement de ballons-pilotes.**

A 6 heures, **Ascension aérostatique** par M. J.-B. Glorieux qui montera le « Titan ».

A partir de 8 heures 1/2, au square Pierre-Catteau, **Grand Concert public** par les sociétés suivantes : La Grande Harmonie, l'Union des Travailleurs, la Concordia, les Mélomanes roubaisiens. Dans différents quartiers, **Grand bals populaires.**

Illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno de l'Hôtel-de-Ville, de la Grande-Place, du square Pierre Catteau.

Les estaminets pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

Concours de chant

Le concours de chant du 14 juillet 1900 aura lieu à dix heures du matin et à trois heures de l'après-midi : Au Théâtre de Roubaix, rue Archimède pour le concours de chant individuel, division d'excellence (section lyrique et comique) ; le concours de duos (lyriques et comiques) ; la section d'honneur de la division d'excellence ; le concours d'honneur.

A la salle de la Coopérative La Paix, 73-75, boulevard de Belfort, pour le concours de chant individuel, 1re division (section lyrique et comique), 2e *division (section lyrique et comique) ; le concours* de dames Il y aura 435 francs de prix en espèces et objets d'art, diplômes.

Le président des concours est M. Léon Hollevifle.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral en date des 16 et 18 juin, ont été promus de classe dans l'enseignement primaire : MM. Sagot, instituteur, rue Delezenne ; Delerue, rue du Moulin ; Picot, rue Pierre-de-Roubaix ; Dubois, boulevard d'Halluin ; Goslin, rue Decrême ; Lhomme, rue du Bois ; Boddaert, rue Brézin ; Huart, rue des Arts ; Denneulin, rue Decrême ; Dreumont, rue Turgot, qui ont été élevés de la 4e à la 3e classe de leur emploi.

MM. Mingon, rue du Bois — Ringard, rue Decrême — Vilette, rue Archimède — Seulin, rue Montaigne — Pillon, rue Decrême — Hazard, rue d'Hem — Lamoureux et Margat, boulevard d'Halluin — Dumez, rue Turgot — Tournay, rue d'Hem — Cattœn, rue Ternaux — Lemoine, rue Montaigne — Marescaux, rue d'Oran — Dandre, rue Delezenne — Louis, rue d'Hem, qui ont été promus de 4e classe.

Mlle Druon, directrice de l'école maternelle, rue Blanchemaille, a été élevée à la 1re classe — Mme Obin, directrice de l'école de filles rue St-Antoine, passe de la 3e à la 2e classe — Mmes Petit, rue des Champs, Sautière, rue de l'Industrie, Seulin-Labbe, boulevard de Strasbourg, Thomas-Lambert, rue St-Vincent, Normand, rue de Soubise, Cornette-Montaigne, rue Pascal sont promues de 4e classe.

Mlles Ducroquet et Delevoy, de la rue Saint-Vincent, Glaize, de la rue Cuanzy, ont été titularisées.

A la Maternité Boucicaut

Rappelons d'abord que la Maternité Boucicaut, dirigée par M. Delcourt, ayant comme médecin accoucheur M. le docteur Delattre, est située boulevard de Cambrai ; qu'elle reçoit gratuitement toutes les jeunes filles allant être mère pour la première fois ; qu'elle met à la disposition des mères et des bébés pendant leur temps de séjour à la Maternité les soins les plus empressés en même temps que les plus éclairés.

Pendant le 1er trimestre de 1900 cet établissement humanitaire a admis 78 filles-mères qui y ont mis au monde 78 enfants, soit 42 garçons et 36 filles.

La moyenne des accouchements a donc été de 13 par mois.

La plus jeune des mères avait 15 ans, la plus âgée 30 ans.

Ces jeunes filles venaient de : Roubaix, Croix, Wattrelos, Wasquehal, Lys-lez-Lannoy, Sailly, Tourcoing, Dunkerque et Douai.

Aucun décès de mère ne s'est produit pendant le 1er semestre de 1900. Il n'a été enregistré qu'un mort né et pas de décès d'enfants.

Depuis son ouverture, le 5 juillet 1897, la Maternité Boucicaut a hospitalisé 376 filles qui y ont fait leurs couches. Sur ce nombre de 376 filles-mères il n'a été enregistré qu'un seul décès de mère.

Voilà le plus bel éloge qu'on puisse faire de cet établissement.

Institut Turgot

Ecole primaire supérieure de Roubaix

Les examens du *Brevet de capacité* pour l'enseignement primaire, viennent d'avoir lieu. Notre école primaire supérieure y a figuré avec un contingent de candidats sérieusement préparés dont les succès vont grossir la liste des lauréats de l'Institut Turgot.

Voici la liste de ces lauréats pour l'année scolaire de 1899 1900 :

1. Bernaert — 2. Bétras — 3. Cadée — 4. Colard 5. Décaudin — 6. Decottignies — 7. Delaporte — 8. Delchambre — 9. Deville — 10 Fried Georges — 11. Fried Paul — 12. Gahyde — 13. Gérard — 14. Huret — 15. Lussiez — 16. Parmentier — 17. Papavoine — 18. Taquet — 19. Varlet.

Ces résultats montrent éloquemment la solidité des études de notre Institut Turgot. Nous manquerions à notre devoir si nous n'envoyions à M. Gernez, directeur de l'école primaire supérieure et à ses professeurs, l'expression de nos vives félicitations.

Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot

Il est rappelé aux membres actifs que l'Assemblée générale aura lieu dimanche matin, 8 courant à 11 heures précises à l'Institut Turgot.

Ordre du jour : 1° Lecture du rapport du secrétaire ; 2. Présentation de la situation de caisse ; 3° Excursion annuelle.

Prévoyants de l'Avenir — Société civile de retraite

La recette de la 127e section s'élève à la somme de 1431 francs, pour un effectif de 1248 membres dont 2 nouveaux.

Situation générale de la société au 30 juin 1900 : Capital inaliénable 20 millions 612.373 francs. Sociétaires : 260.299. Sections : 1383.

Les recettes se font le 1er dimanche de chaque mois, de 10 heures du matin à midi, au siège de la section, Hôtel des Pompiers, Grande-Place.

Age requis 15 ans accomplis au 1er janvier 1900. Cotisation : un franc par mois.

L'épuration des cabarets borgnes

Jeudi dernier, de neuf heures du soir à minuit, M. Chaine, commissaire-chef de la sûreté, accompagné des agents Cuvelier et Deschildre, a fait une tournée dans les cabarets malfamés de la ville.

Au cours de cette visite, plusieurs contraventions ont été dressées contre des femmes qui servaient dans des cabarets sans être munies du certificat réglementaire et aux cabaretiers qui les employaient.

M. Chaine a constaté au cours de sa tournée ce que tout le monde savait déjà à Roubaix, c'est-à-dire qu'un grand nombre de ces établissements interlopes n'étaient que des maisons de prostitution clandestines.

Une surveillance sévère va être établie afin de réagir contre la tendance qu'ont certains débitants à transformer leurs établissements en maisons de passe, ainsi que contre les logeurs en garni, facilitant la débauche des filles mineures en leur louant des chambres garnies.

Trois contraventions pour défaut d'inscription sur les registres des garnis ont été relevées.

Enfin, c'est l'épuration qui commence. M. Chaine, il faut faire comme le nègre de Mac-Mahon : continuer.

DERNIÈRE HEURE

EN CHINE

Assassinat de l'Empereur confirmé

LES RENFORTS ALLEMANDS

Berlin, 6 juillet. — La division navale partira dimanche, après l'inspection de l'empereur.

Les journaux reconnaissent avec résignation qu'il est impossible d'entreprendre une marche sur Pékin avant l'automne. Les forces allemandes seront alors de 16,000 hommes.

Le *Kleine Journal* publie une dépêche de Shanghaï disant que l'attitude de Li-Hung-Chang est équivoque.

Il se confirme que les boxeurs ont pris d'assaut le palais impérial de Pékin et ont assassiné l'empereur.

L'armée chinoise marche sur Tien-Tsin

La presse de tous les partis déplore l'effet désastreux du second discours de l'empereur.

En Angleterre

Londres, 6 juillet. — Lord Salisbury a réuni aujourd'hui, à onze heures, au Foreign Office, un conseil de cabinet. Tous les ministres étaient présents. La question de l'intervention des puissances en Chine a été discutée à fond.

La nouvelle d'après laquelle la plus grande partie de cette intervention incomberait à la Russie et au Japon, qui fourniraient chacune 100,000 hommes, alors que les autres grandes puissances en enverraient 20,000 ne paraît pas rencontrer beaucoup de créance ni d'approbation ici.

On se borne à faire observer que, si les choses sont réglées ainsi, les intérêts de l'Angleterre sont sauvegardés par la forte collaboration du Japon, de même que ceux de la France sont garantis par la puissante intervention de la Russie. On ajoute cependant que l'égalité du nombre entre la Russie et le Japon est loin d'impliquer l'égalité effective.

Bruit du massacre de la légation belge

Bruxelles, 6 juillet. — Une dépêche de Bruxelles dit que des télégrammes de Chine annoncent le massacre de la mission belge à Pékin.

Le gouvernement belge n'a pas reçu confirmation de cette nouvelle.

Confirmation des massacres DE PÉKIN

Londres, 6 juillet. — Une nouvelle publiée par les journaux dit : En réponse à une demande d'informations sur la situation à Pékin adressée par le télégraphe, on a reçu de source autorisée le télégramme suivant :

Shanghaï. — « Préparez-vous à apprendre les pires nouvelles ».

La rébellion s'étend au Nord

Brême, 6 juillet. — La *Gazette de Weser* publie la dépêche suivante :

« On croit que tous les étrangers résidant à Pékin ont été mis à mort.

» *La rébellion s'étend dans le Nord de la* Chine.

» Les étrangers de Tien-Tsin ont quitté la ville où l'on doit s'attendre à de nouvelles attaques de la part des Chinois.

» Les troubles du Chan-Tung augmentent. »

Les vice-rois protègent les étrangers

Londres, 5 juillet. — Le ministère dit qu'il a reçu des vice-rois l'assurance que la plus haute protection serait accordée aux étrangers résidant dans les provinces soumises à la juridiction de ces hauts fonctionnaires.

Cinq mille chrétiens massacrés

Shanghaï, 6 juillet. — On télégraphie de Shanghaï que les troupes impériales à Pékin auraient massacré 5.000 chrétiens indigènes.

Nouveaux envois de troupes japonaises

Londres, 6 juillet. — Les journaux publient une autre nouvelle disant que d'après les dépêches officielles reçues aujourd'hui du Japon, le gouvernement japonais est prêt à envoyer de nouvelles troupes en Chine.

Les autorités japonaises pensent que le gouvernement anglais attend la conclusion d'un accord entre les puissances au sujet des mesures à prendre dans les circonstances actuelles.

Le bruit court à Londres que lord Salisbury cherche à obtenir l'assentiment des puissances à une proposition tendant à donner au Japon le mandat de rétablir l'ordre en Chine si le gouvernement du Mikado consent à accepter cette responsabilité.

La Guerre au Transvaal

Combat à Ficksburg

Londres, 6 juillet. — Les Boers ont fait une tentative désespérée pour reprendre Ficksburg. Le combat a été acharné. Les Boers ont été repoussés.